

## **Journée d'information**

### **« La mise en œuvre de l'institution du conciliateur familial dans les conflits de statut personnel »**

**24 -25 AVRIL 2019**

**Hammamet**

## **PROGRAMME**

**Mercredi 24 Avril 2019**

### **Séance matinale**

**Modération : M. Ibrahim Ammar**, Juge de 3<sup>ème</sup> grade chargé de mission auprès du cabinet du Ministre de la justice

- 08.30-09.00 : Accueil des participants
- 09.00-10.00 : Mots d'ouverture
- Le Premier président de la Cour d'appel de Nabeul
- Le représentant du Ministère de la justice
- Le représentant du PARJ
- Le représentant du Ministère des affaires sociales
- Le représentant du Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées
- 10.00-10.20 : La médiation familiale dans le droit français
- Présentation : Mme Carine Denoit-Benteux, Avocate et médiatrice (France)
- 10.20-10.40 : L'institution du conciliateur familial entre législation et réalité
- Présentation : Mme Radhia Haj Salem, Avocat général auprès de la Direction des services judiciaires
- 10.40-11.00 : Le conciliateur familial et l'intervention psychologique et sociale
- Présentation : Mme Moufida Abbessi, Professeur adjoint spécialisée en psychologie (Institut national du travail)

- 11.00-11.15 : *Pause-café*
- 11.15-12.00 : 8 ans après l'entrée en vigueur de la loi n° 50-2010, quel rôle pour les conciliateurs familiaux ?
- 12.00-13.00 : Débats
- 13.00-14.30 : Déjeuner

## **Séance de l'après midi**

**Modération : Mme Tebber Naimi**, Directrice à la Direction générale de la sécurité sociale

- 14.30-14.50 : Les problématiques liées à la mise en œuvre de l'institution du conciliateur familial
- 14.50-16.00 : Ateliers de travail : répartition des participants en 4 groupes autour des thèmes suivants :
- Thème 1 : les difficultés rencontrées par les intervenants par rapport à l'institution du conciliateur familial (juge de famille et conciliateur familial)
  - Thème 2 : les solutions pour une mise en œuvre efficiente de l'institution du conciliateur familial, et ses perspectives d'évolution
- 16.00-16.15 : *Pause-café*
- 16.15-17.00 : poursuite du travail dans les ateliers
- 17.00 : Clôture de la première journée

## **Jeudi 25 avril 2019**

**Modération : M. Sofien Ourabi**, Inspecteur au Ministère de la justice

- 09.00-10.00 : Présentation des résultats des ateliers de travail
- 10.00-10.45 : Débats
- 10.45-11.00 : *Pause-café*
- 11.00-12.30 : Etude de cas pratique
- Animé par Me Sabria Mhadhbi, Avocate et médiatrice

12.30-13.00 : Recommandation & fin des travaux

13.00-14.30 : Déjeuner